

Capsules d'information

PAPEB

Facebook Espace Bœuf

Nouveautés ASRA veau d'embouche



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES BOVINES

UNE AIDE CONÇUE POUR VOUS !

Les entreprises d'élevage de veaux d'embouche dont les revenus agricoles bruts sont supérieurs à 25 000 dollars et inférieurs à 100 000 dollars.

Canada 

Québec 

MESURES SOUTENUES

PAR LE PROGRAMME

Amélioration de la qualité, de la productivité et de la gestion des pâturages et des prairies

- Installation d'une clôture électrique.
- Mise en place d'un équipement d'abreuvement des animaux.
- Drainage de surface.
- Drainage partiel.
- Chaulage.

Amélioration des conditions d'élevage et renforcement de l'efficacité et de la sécurité à l'occasion de la manipulation des animaux

- Aménagement du corral.
- Installation d'une cage de contention.
- Acquisition d'une balance.
- Mise en place d'une barrière.
- Amélioration du système de ventilation.

Amélioration du rendement du troupeau

- Achat d'un taureau améliorateur.

Pour plus de renseignements, communiquer avec votre bureau du MAPAQ:

Nicolet: Bony Don-Pierre 819.293.8501 poste 4422

Drummondville: Johanne Vary 819.475.8403 poste 4724

Victoriaville: Chantal Lemieux 819.758.1591 poste 4205

Victoriaville: Louiselle Lebel 819.758.1591 poste 4208

Victoriaville: Pierre-Luc Leblanc 819.758.1591 poste 4426



Espace Boeuf

45 J'aime · 27 personnes en parlent

Actualiser les infos sur la Page

J'aime

S'abonner

Message

* ▼

Communauté [?]

Cet espace a été créé pour permettre aux producteurs d'échanger sur des sujets techniques, économiques et suivre le fil de l'actualité bovine.

À propos



Photos

45

Mentions J'aime



Évènements

Pâturage alternati
Avez-vous déjà fait
pâturage alternatif s
la récolte du maïs ou

Articles 1

Nouveautés 2014 au Programme ASRA Bouvillons et bovins d'abattage et Veaux d'embouche.

- Réintroduction d'une partie de la compensation sur la vache.
- Admissibilité des membres d'une Coopérative de financement aux produits Bouvillons et Veaux d'embouche.
- Programme d'aide pour promouvoir l'engraissement des veaux d'embouche du Québec.

Réintroduction d'une partie de la compensation sur la vache.

- ❖ Pour une période provisoire de 2 ans;
- ❖ Versement de 25 % de la compensation sur la vache plutôt que sur le veau vendu;
- ❖ Maintien du versement de 75 % de la compensation sur les kilogrammes de veau vendu.
- ❑ **Effets escomptés:**
- ❑ Mieux soutenir les entreprises en démarrage ou en expansion(gardent plus de relève);
- ❑ Réduire la pression sur le marché local de la femelle de reproduction(vend plus de relève pour l'engraissement);
- ❑ Apporter un certain soutien aux entreprises en cas de taux de mortalité anormalement élevé;

Admissibilité des Coopératives de financement et de leurs membres aux produits de Bouvillons et de Veaux d'embouche.

- ❖ Les Coopératives ainsi que leurs « membres-COOP » ne sont plus admissibles aux programmes;
- ❖ Le membre étant considéré comme le propriétaire des unités assurables, c'est ce dernier qui est admissible aux programmes;
- ❖ Il doit respecter les modalités du programme.

Programme d'aide pour promouvoir l'achat et l'engraissement des veaux d'embouche du Québec.

- ❖ Montant forfaitaire de 10 \$ pour chaque achat de veaux nés et engraisés au Québec;
- ❖ Valide pour les achats entre le 1^{er} août 2013 et le 31 mars 2014;
- ❖ Pour les participants au programme ASRA pour le produit Bouvillons et bovins d'abattage;
- ❖ Respect des modalités du programme;
- ❖ Modalités spécifiques pour les naisseurs-finisateurs qui engraisent leurs veaux jusqu'à l'abattage.

Plus de renseignements:

❖  : 1-800 749-3646

❖  : victoriaville@fadq.qc.ca

❖  : www.fadq.qc.ca